

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 11 mai 2009



MAIRIE DE DIJON



Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme POPARD - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : M. MILLOT (pouvoir Mme POPARD) - M. MAGLICA (pouvoir M. REBSAMEN)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Divers bâtiments - Travaux d'aménagement - Demandes de permis de construire.

Madame Blettery, au nom de la commission de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, expose :

Mesdames, Messieurs,

Afin de permettre la réalisation de travaux d'aménagement dans des bâtiments existants, le dépôt de demandes de permis de construire s'avère nécessaire.

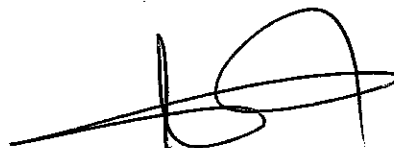
Les opérations concernées sont les suivantes :

- école maternelle de la Maladière : aménagement du logement de fonction existant au premier étage en une classe maternelle, assortie d'un sanitaire et d'une salle de repos et installation d'un escalier de secours débouchant sur la cour afin de permettre l'évacuation des enfants en cas d'incendie ;
- foyer des Marguerites : travaux de sécurité « incendie » comportant notamment l'enclouement des cages d'escalier, le recouplement et le désenfumage des couloirs et des halls d'entrée ainsi que l'installation d'un escalier de secours.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, je vous demanderai, Mesdames Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à déposer les demandes de permis de construire relatives aux travaux d'aménagement à réaliser à l'école maternelle de la Maladière et au foyer des Marguerites.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 19/05/09

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

19 MAI 2009

